



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

REPIBLIK D AYITI

SÉISME 2010

AYITI PAP PERI!

BULLETIN D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN

8 au 12 Mars 2010



PRIORITÉS ET DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

- Il y a aujourd'hui 2 mois qu'un tremblement de terre de 7.0 de magnitude a frappé les départements de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est faisant des centaines de milliers de morts et de blessés.
- La Gouverneure Générale du Canada, Michaele Jean a effectué les 8 et 9 mars, une visite officielle dans son pays d'origine dévasté par le violent séisme du 12 janvier. Mme Jean a eu des entretiens avec le chef de l'État Haïtien René Préal et le Premier Ministre Jean Max Bellerive. Elle a également visité des villes de province, dont sa ville natale, Jacmel, fortement touchée par le tremblement de terre.
- La Gouverneure Générale a indiqué que la date du 8 Mars n'est pas un hasard pour sa visite en Haïti et a salué la mémoire des femmes militantes qui ont péri dans le tremblement de terre. Elle a envoyé un message aux femmes haïtiennes réunies à la Coordination Nationale de Plaidoyer pour les droits des Femmes (CONAP) lors de la cérémonie organisée pour commémorer la Journée Internationale des Femmes en rendant un hommage à des dizaines de femmes haïtiennes remarquables ayant péri le 12 Janvier, en particulier trois fondatrices de la Coordination, Myriam Merlet, Magalie Marcelin et Anne Marie Coriolan.
- Le Président René Préal était à Washington le 9 Mars dernier. Au cours de cette visite il a eu des entretiens avec le Président américain Barack Obama et la Secrétaire d'État Hillary Clinton. Le Président a saisi l'occasion pour remercier le peuple américain pour leur générosité face à la catastrophe qui s'est abattue sur Haïti. En marge de ces rencontres, le Président Préal et Hillary Clinton ont tous deux insisté sur l'organisation d'élections présidentielles et législatives comme une priorité d'ici la fin de l'année.
- Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, fera une visite en Haïti le Dimanche 14 Mars. C'est la seconde visite de M. Ban depuis le séisme du 12 janvier.
- Dans la perspective de la reconstruction d'Haïti, dont la capitale et d'autres villes ont été détruites par le tremblement de terre, une vingtaine d'organismes et de personnalités de la communauté haïtienne du Québec ont constitué un Groupe de réflexion et d'action pour la reconstruction d'Haïti. La délégation haïtienne était présidée par le Premier Ministre Jean Max Bellerive qui s'est déclaré impressionné par le niveau des participants et la qualité des débats.
- La Corporation financière andine (CAF) a annoncé le 8 mars à Caracas avoir mis à disposition d'Haïti, avec effet immédiat, un crédit de 200 millions de dollars sollicité par les États de l'Union des Nations Sud-américaines (UNASUR) au profit de la reconstruction du pays. Selon le secrétaire général de l'organisme financier régional, Enrique García, cité par EFE, le Venezuela s'est chargé du remboursement de 100 des 200 millions de dollars dont bénéficie Haïti. Une décision qui résulte d'un engagement formel que le Président vénézuélien, Hugo Chávez, avait récemment pris lors des sommets du Groupe de Rio et de l'UNASUR organisés respectivement au Mexique et en Équateur.

Bilan

- Les chiffres fournis par la Direction de la Protection Civile (DPC) concernant le nombre de victimes du tremblement de terre du 12 Janvier restent inchangés. Le DPC estime que 222.517 personnes ont péri dans le tremblement de terre. Le nombre de personnes qui ont quitté Port-au-Prince pour les zones non affectées s'élève à 597.801 personnes. Le nombre de personnes ayant besoin d'un abri est actuellement estimé à 1,2 million de personnes.

ACTION GOUVERNEMENTALE

L'action du gouvernement est exécutée par le biais de filières d'urgence établies en fonction des priorités.

Désormais vous êtes invités à consulter les rapports de filières sur le site de la protection civile, www.protectioncivile.gouv.ht

Les intéressés sont invités à visiter également les sites du Ministère de l'Agriculture (MARNDR) www.agriculture.gouv.ht, et www.haitiseisme2010.gouv.ht

Aide alimentaire et eau

- La deuxième phase des distributions massives d'aliments (riz, haricots, farine de blé, huile, sel et protéines pour enfants) du gouvernement et du PAM a commencé le 06 mars. Cette opération ciblera 338 089 familles (2 millions de personnes) jusqu'en fin mars. Pendant les premiers jours, la distribution massive (06 et 07 mars) a touché 156,612 personnes.
- La provision des 40 000 repas chauds/jour par le Programme National des Cantines Scolaires (PNCS) à Port-au-Prince continue ; le PNCS et le PAM travaillent toujours pour élargir le programme et inclure de nouvelles écoles dans les villes de province. Des repas chauds seront offerts dans toutes les écoles ayant une infrastructure toujours existante (incluant une connexion au réseau d'eau et des latrines fonctionnelles). Les écoles qui se sont complètement effondrées suite au tremblement de terre seront des points de distribution des biscuits fortifiés (High-Energy Biscuits) aux enfants. Dans le court-terme, 71,000 enfants dans 148 écoles seront ciblés par le programme.
- Le programme d'alimentation supplémentaire généralisée continue à cibler des enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes dans les camps de déplacés de la zone métropolitaine. Jusqu'à présent, 17 635 enfants et femmes enceintes et allaitantes ont reçu une ration de Supplementary Plumpy et des biscuits fortifiés (High Energy Biscuits) pour 21 jours. Des rations additionnelles pour 50 000 bénéficiaires de plus ont été distribuées aux partenaires.
- A Jacmel, la distribution des repas chauds a continué dans les 42 sites de distribution. 28,320 bénéficiaires ont reçu un repas ce weekend.
- Actuellement les chiffres de la DINEPA, organisme public coordonnant la distribution d'eau potable et d'assainissement indiquent que plus de 200 camions parcourent les rues de la capitale tous les jours pour approvisionner la population en eau potable à raison de plus de 230 000 gallons d'eau potable par jour.



Abris provisoires et reconstruction

- Deux mois après le tremblement de terre, le gouvernement et les agences humanitaires engagées dans la fourniture de matériel d'urgence pour abris sous le leadership de la filière abris et reconstruction, ont assisté plus de 650 000 sinistrés, soit la moitié des quelque 1,3 million de personnes privées de toit par la catastrophe. Bâches, tentes, corde, poteaux de bois et outils continuent d'arriver en masse en Haïti, grâce à quoi la plupart des rescapés devraient bénéficier d'un minimum de protection avant la saison des pluies qui culmine en mai.
- Dans la période qui a suivi immédiatement la catastrophe, l'acheminement des secours a été sérieusement entravé par les dommages massifs subis par l'infrastructure du pays, lesquels ont entraîné la fermeture du port, la congestion de l'aéroport et le blocage de la plupart des voies de communication terrestre. Durant cette phase initiale, une grande partie de l'aide a dû transiter par la République dominicaine voisine avant d'être réexpédiée par camions vers la capitale haïtienne.
- En moyenne, les agences engagées dans cet effort ont assisté plus de 80 000 bénéficiaires par semaine depuis le 12 janvier. L'objectif est d'apporter secours aux deux tiers des sans-abri d'ici au 1er avril. Au rythme actuel, le secteur





abris devrait parvenir à respecter, voire devancer l'échéance du 1^{er} mai pour toucher la totalité des 1,3 million de sans-abri.

- Le gouvernement haïtien et la communauté humanitaire vont en outre intensifier leurs efforts en vue d'identifier les maisons qui offrent les garanties de sécurité nécessaires pour se réinstaller.

Santé

- Le Coordonnateur adjoint de la commission sanitaire au ministère de la Santé publique, Jean Hugues Henrys a affirmé mercredi dernier qu'il n'y a pas d'alerte épidémique sur le territoire national après la catastrophe du 12 janvier. Selon Jean Hugues Henrys, plus de 200 mille personnes ont été vaccinées dans le cadre d'une campagne lancée il y a plus de deux semaines. Cette campagne se poursuit les départements de l'Ouest, du Sud-Est et des Nippes, que le ministère considère comme prioritaire.
- Les soins médicaux gratuits continueront à être prodigués dans tous les centres hospitaliers du pays jusqu'au 12 avril prochain.

REPRISE DES ACTIVITÉS

Dispositions prises pour le Programme de création d'emplois pour l'amélioration de la sécurité alimentaire

- Le Gouvernement de la République se prépare à lancer, en collaboration avec plusieurs partenaires de la communauté internationale, un vaste programme de création d'emploi à haute intensité de main d'œuvre, communément appelé « cash/food for work ». L'objectif de ce programme est d'améliorer la sécurité alimentaire dans le pays. Il permettra à des centaines de milliers de personnes sinistrées de la zone métropolitaine et des régions affectées par le tremblement de terre ou qui se sont déplacées à travers le pays de disposer en travaillant d'un revenu minimum ou de nourriture.
- Le Gouvernement favorisera des travaux à haute intensité de main d'œuvre qui intégreront tant les femmes que les hommes et qui pourront avoir un impact direct ou indirect sur la production agricole en général.
- Les grandes décisions stratégiques et d'orientation sont prises par un comité qui réunit : le coordonnateur de l'aide alimentaire du Gouvernement, les responsables des Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Planification, de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, de la Planification, des Responsables du PAM, du PNUD, de la FAO et de l'USAID.
- Un groupe technique composé de représentants de chacune de ces institutions a élaboré un guide pour la formulation des projets. Dans ce guide, les priorités et les critères de sélection sont définis. Pour les aspects opérationnels, le Gouvernement a décidé de monter dans chaque département un comité de sélection des projets coordonné par le Directeur départemental de l'agriculture et composé des directeurs départementaux de tous les autres Ministères concernés, du délégué départemental, du coordonnateur de la protection civile et d'un représentant de l'association des maires du département. Ce comité aura la responsabilité d'évaluer l'opportunité de chaque proposition de projet qui sera présentée par les collectivités territoriales, par les ONG ou autres organisations de la société civile.
- La formation des comités départementaux sera précédée d'une réunion publique d'information sur le programme qui sera réalisée dans chaque département selon le calendrier présenté ci-dessous, cette réunion sera présidée par un membre du Gouvernement de la République.

Département	Jour de réunion	Heure	Lieu	Responsables
Sud-Est	Lundi 15/03/2010	10 h	Jacmel	Ministre. GERMAIN
Artibonite	Lundi 15/03/2010	9 h 30	Gonaives	Secrétaire d'Etat CHANCY
Centre	Lundi 15/03/2010	12 h	Hinche	Secrétaire d'Etat CHANCY
Grand-Anse	Mardi 16/03/2010	9 h 30	Jérémie	Ministre GERMAIN et Secrétaire d'Etat CHANCY
Nippes	Mardi 16/03/2010	12 h	Miragoane	Ministre GERMAIN et Secrétaire d'Etat CHANCY
Nord-ouest	Mardi 16/03/2010	10 h	Port-de-Paix	Secrétaire d'Etat DÉLICÉ



Nord	Mercredi 17 /03/2010	12 h	Cap-Haitien	Ministre GERMAIN et Secrétaire d'Etat CHANCY
Nord-Est	Mercredi 17 /03/2010	9 h 30	Fort-Liberté	Ministre GERMAIN et Secrétaire d'Etat CHANCY
Sud	Vendredi 12/03/2010	8 H 30	Cayes	Ministre GUÉ
Ouest/ Région Métropolitaine et axe Ganthier - Arcahaie	Vendredi 12/03/2010	10h	Damien	Ministre GERMAIN et Secrétaire d'Etat Chancy
Ouest/axe Gressier-Petit Goave	Jeudi 11/03/2010	10 H	Léogane	Ministre GERMAIN

Reprise des activités de la DGI

- La direction générale des Impôts (DGI) a été l'institution étatique ayant subi les plus lourdes pertes lors du séisme du 12 janvier. Cinq directeurs dont le directeur général Jean Frantz Richard et le directeur des opérations Lustin Muray, ainsi que 10 autres cadres avaient été tués lors de l'effondrement de l'immeuble de la rue des Casernes. Dix autres employés ont également perdu la vie alors qu'ils se trouvaient à leur domicile. En outre la DGI a également perdu plusieurs immeubles dont ceux de Port-au-Prince, Delmas, Léogâne, Petit Goâve et Jacmel.
- Ces dernières semaines la DGI a pu délivrer des récépissés pour plus de 12 000 permis de conduire grâce aux succursales de Croix de Bouquets, Carrefour et Pétion Ville. Des efforts sont réalisés par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) en vue de reloger les services dysfonctionnels. L'UGCF fonctionnera au local de la DGI à Pétion ville et l'annexe de Tabarre sera opérationnelle à partir du 15 mars.
- Le directeur général adjoint, Robert Joseph, affirme qu'un délai expirant le 30 avril est accordé aux agents économiques pour remplir les formalités relatives à la déclaration d'impôts sur le revenu, aux états financiers des entreprises et au quitus fiscal. En raison des pertes enregistrées, les autorités fiscales ont revu leurs objectifs à la baisse. Selon M. Joseph, l'État pourrait ne collecter qu'un tiers des 13 milliards de gourdes prévus pour cette année.

DONS

- L'appel de fonds (Flash Appeal) révisé le 18 Février dernier, de 1,4 milliard de \$ USD est financé à 49 %, ce qui représente 703 millions de \$ avec un montant additionnel de 36 millions en promesses de contribution. Des financements additionnels sont requis en urgence pour répondre aux besoins incluant le début de la relance et de la reconstruction.
- Une conférence technique des bailleurs aura lieu à Santo Domingo les 16 et 17 Mars en préparation à la Conférence de New-York, le 31 mars prochain.